

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 3 NOVEMBRE 2016

Enseignants présents : tous

Parents Présents : Mmes VAUTIER –MARGOTTE –HENRY - DRIOUCH – PLACIDI – BONNEL –  
VAILLANT - STORTI – GASPERITCH -  
M.BELLOIR

DDEN : M. BOISSET

Mairie : Mme VESVRE

IEN : M. VANETTI absent excusé

## **1 : Structure de l'école : Effectifs, enseignants**

Présentation de l'équipe enseignante : beaucoup de changements cette année.

2 nouveaux enseignants ont été nommés à titre définitif : Mesdames Masson et Ayalon, Mme Beruben, elle, reprendra à la rentrée 2017.

Il y a des classes avec 2 enseignants : les CE2B (à ce jour, nous accueillons une nouvelle enseignante : Mme Thiers, titulaire du poste jusqu'en fin d'année à mi-temps avec Mme Gamet) et les CM1B et CM1C.

La directrice avait reçu les parents du CE2B pour expliquer cette situation particulière. Les parents rencontreront les 2 enseignantes lors de la remise des livrets le 8 décembre.

Une classe avec un mi-temps annualisé : Mme PUHARRE qui reste jusqu'au 31 janvier. Les parents envisagent d'envoyer un courrier à Mr Vanetti pour prévoir le remplacement et même une passation entre les 2 enseignants.

Effectifs: 367 élèves à ce jour avec 15 classes.

Répartition: les CM1 de l'an dernier ont été séparés (choix de l'équipe), les CM2 sont à 20 élèves pour éviter certaines interactions négatives entre élèves. De ce choix résulte des classes plus chargées dans les autres niveaux (26 en CP pour exemple) y compris dans le double niveau.

## **2 : Le règlement de l'école**

Le règlement intérieur

Question des parents : le droit de photographier les enfants lors des sorties ?

Réponse: les parents ont le droit de prendre en photos des enfants seulement si l'enseignant les y invite. Au besoin, l'enseignant demande à des parents de prendre des photos ciblées.

Rappel du texte sur l'autorisation du droit à l'image. Il n'est pas concevable qu'après une sortie des photos circulent sans l'accord de tous les parents.

Si lors d'une sortie des photos d'élèves sont prises, sans autorisation, l'image est floutée.

Remarques des parents sur une phrase concernant les balles en mousse, les portables, l'appellation "centre de loisirs" remplacée par "accueil péri-scolaire du soir", le cahier de correspondance par cahier de liaison. Les corrections sont apportées.

Validation du règlement intérieur : **adopté à l'unanimité.**

Demande que le règlement puisse être distribué tel que en début d'année prochaine : unanimité.

## **3 : Point sur le projet d'école, le projet « délégués-citoyens », les projets des classes, les intervenants dans les classes, les échanges de service, l'enseignement des langues**

## Projet d'école

Année de la réécriture du projet d'école : préconisation que le projet parte du repérage des besoins des élèves pour la réussite scolaire. La question pour son élaboration est : qu'est-ce qui est vraiment important de travailler précisément dans notre école, quels projets veut-on porter ?

Le projet est à réécrire théoriquement tous les 3 ans. Ceux du département avaient été ajournés depuis 2013.

La présentation aux parents de ce nouveau projet sera faite soit lors du dernier conseil d'école, soit au premier conseil de l'an prochain (selon sa validation par l'IEN).

## Présentation des projets dans chaque classe

2 CM1: Vendée Globe+ Ecole et cinéma

3 CP: Classe de mer+ chants école et cinéma (avec Cécile Renou). Demande des enseignantes aux parents de leur soutien pour qu'il y ait 100% d'enfants en classe de mer

2 CE1: collectage de chants avec Cécile Renou (transmission par les parents de chants connus d'eux, y compris en langues étrangères). Représentation délocalisée au Garde-Chasse

CM1 A: projet théâtre avec représentation en fin d'année.

2 CE2 B et C : projet chant sur le thème « autour du monde »

CE2 A projet Arts plastiques autour de l'eau

CM2 A départ en classe de mer en février

CM2 C : mise en place d'un blog de classe avec accès sécurisé parents

CE1/CM1: Comédie musicale, construction décor... et travail sur les élections américaines et françaises

CM2 B: cinéclub, portrait (arts plastiques), éducation à la presse.

Intervenants extérieurs: les projets sont validés par l'IEN

Tous les créneaux horaires sont définis en début d'année. Quand une classe n'a pas d'intervention extérieure dans un domaine, les enseignants prennent en charge l'enseignement.

Projet délégués: **reconduit en CM1 et CM2**. Délégués élus en même temps que parents.

Parents : y a-t-il la possibilité que les enfants délégués participent au conseil d'école? Non, ce n'est pas dans nos projets.

Est-ce que les requêtes des enfants peuvent être rapportées en conseil d'école ? Exceptionnellement car pour cela le thème doit concerner tous les élèves de l'école et travaillé au sein de chaque classe.

Le conseil des délégués s'inscrit dans un projet ville (toutes les écoles élémentaires, 6<sup>ème</sup> collège et mairie) sur le thème du harcèlement.

Le calendrier annuel est déjà prévu. Les délégués seront invités en mairie où ils seront accueillis, les symboles de la République leur seront expliqués ainsi que le travail d'élus.

Election de supers-délégués à venir.

Il est prévu d'être jury pour un choix d'affiches sur la journée du droit de l'enfant, une rencontre avec une personnalité ayant fait l'objet de harcèlement à l'école, la participation à un concours d'affiches sur le thème du harcèlement, le flochage de t-shirt sur ce thème avec ventes (pour remise à une association travaillant sur un thème de solidarité).

La projection d'un film au théâtre du garde-chasse pour toutes les classes ayant travaillé sur ce thème.

Des interventions d'intervenants extérieurs : police municipale ou nationale sur le permis internet.

## Parents: question sur la difficulté scolaire

Quels sont les projets qui peuvent être mis en place. Ceci ayant déjà été discuté dans un conseil d'école de l'an dernier, il

sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école avec la demande de la présence d'un membre du RASED.  
Une enseignante rappelle qu'on peut recevoir les parents individuellement pour évoquer les difficultés d'un élève.

#### **4 : Le livret scolaire unique « numérique » du CP à la 3ème**

A l'ordre du jour, mais pas mis en route cette année dans notre école (en accord avec IEN).

Les items seront revus en fonction de la réforme des programmes 2016.

Rappel : 8 champs d'apprentissages du socle commun (cf. Eduscol). Suivi du livret lors d'un changement d'école (fonctionnement avec Base élève).

Ecole pilote sur les Lilas (Langevin).

Groupe de travail de directeurs mis en place par l'IEN sur les nouveaux programmes, même groupe de travail à l'interne à l'école.

Je donne une information non donnée lors du conseil d'école par oubli (ordre du jour chargé) : l'équipe pédagogique de l'école Romain Rolland suit la consigne syndicale sur le gel des APC et travaillera à la place sur les nouveaux programmes, le nouveau projet de l'école et le projet BCD.

#### **5 : Plan Vigipirate et PPMS alerte intrusion**

Toujours en alerte attentat, demande de respect des règles de sécurité devant l'école.

Un exercice alerte intrusion est prévu avant les vacances d'hiver. Un scénario devrait arriver du Rectorat. Rien ne sera dit aux parents en amont. Les enseignants organiseront cette alerte.

Le jour de l'alerte, le soir, les enfants auront un mot dans leur cahier expliquant l'exercice afin que cela puisse être discuté en famille.

Les parents se feront le relais auprès des autres parents pour expliquer les consignes essentielles en cas d'alerte (ne pas venir à l'école, ne pas appeler, écouter la radio...).

#### **6 : Point sur les élections de parents**

Bonne organisation : 305 votants dont 4 nuls et 1 blanc. 35% des parents ont pris part au vote.

Il est souligné le travail important de la présidente Mme Thomas dont l'absence est excusée pour ce jour.

#### **7 : Point sur les travaux faits à l'école**

Remise en peinture de 5 classes dans l'année à l'étage.

Remplacement de la porte d'accès à l'accueil périscolaire au sous-sol et installation d'un vidéophone.

Installation de 2 nouveaux rideaux.

Remplacement du système de sécurité incendie.

Va avoir lieu le déplacement de la réserve vers un autre lieu dans l'école avec des études de mouvement du sol car un affaissement est constaté au fond du préau, le sol du préau ne peut donc être refait pour l'instant.

6 nouveaux ordinateurs. Etude de la faisabilité d'une nouvelle salle informatique (reposer la question en mairie). Acheminement de ligne internet à bibliothèque.

Les parents demandent à la mairie le calendrier des travaux du préau.

La question de la peinture du hall est posée, le hall est vieillot et défraîchi.

## **8 : Calendrier annuel : livrets, fêtes...**

Remise des livrets : les 8/12 et 21/03 aux parents et à partir du 29/06 pour le dernier trimestre.

Conseils d'école: les 2/03 et 06/06.

Kermesse : le samedi 24/06, même organisation que l'an dernier : kermesse, buffet et tombola.

Ce sont les parents qui tiennent les stands et les enseignants qui les préparent.

Certains parents trouvent qu'il manque du monde pour aider, il est vrai que ce sont toujours les mêmes parents qui se mobilisent, à voir si le nombre de parents est suffisant cette année pour maintenir cette fête.

Compte rendu réalisé par Laurence THIEL ( Directrice élémentaire Romain ROLLAND )

Validé par les représentants de parents d'élèves présents